



APAVE
AGENCE DE NANCY
3 rue de l'Euron
54320 MAXÉVILLE
N° SIRET : 90386907100626

DONNEUR D'ORDRE
EPFGE
Rue Robert Blum
54700 PONT-À-MOUSSON
CONTACT : Monsieur BERNIER Vincent



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'un immeuble bâti



Numéro d'offre : **2718203.1**
Numéro de contrat : **C25068040**
Numéro de rapport (n° de tâche) : **T250622240**
Date : **23/05/2025**

Lieu d'intervention :

**145 rue Division Leclerc
88140 CONTREXÉVILLE**

Destinataire rapport :
EPFGE

Date d'intervention :
Le **29/04/2025**

Intervenant : **Monsieur Benjamin DE SOUSA**

Signature :

*Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité
Nombre de pages total du document : 48 pages*

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 DESIGNATION DU BATIMENT

 Adresse : 145 rue Division Leclerc
 88140 CONTREXÉVILLE

 Référence Cadastre : Non communiqué
 Date du Permis de Construire : Antérieur au 1er juillet 1997

Nature du bâtiment : Local commercial

1.2 DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

 Nom : EPFGE
 Adresse : Rue Robert Blum
 54700 PONT-À-MOUSSON
 Qualité : /

DÉSIGNATION DU PROPRIÉTAIRE

 Nom : EPFGE
 Adresse : Rue Robert Blum
 54700 PONT-À-MOUSSON

1.3 EXÉCUTION DE LA MISSION

 Repérage réalisé par : DE SOUSA Benjamin
 N° certificat de qualification : N° CPDI7312 Version 002
 Date d'obtention : 24/02/2021
 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : I. CERT
 Date de la commande : 01/04/2025
 Accompagnateur : Aucun

 Laboratoire d'Analyses : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est
 20, rue du Kochersberg - BP 50047 67700 Saverne Cedex 1
 Adresse laboratoire : 50047 67700 Saverne Cedex 1
 Numéro d'accréditation : 1-1751
 Organisme d'assurance professionnelle : AXA FRANCE IARD
 Adresse assurance : 313 Terrasse de l'ARCHE 92727 NANTERRE CEDEX
 N° de contrat d'assurance : 10800807204
 Date de validité : 31/12/2025

1.4 SIGNATURE DE L'OPÉRATEUR DE REPERAGE

 Nom du diagnostiqueur : DE SOUSA Benjamin
 AGENCE DE NANCY 3 rue de l'Euron 54320 MAXÉVILLE
 Signature de l'opérateur

DATE D'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT

 Lieu et date d'établissement du rapport
 Fait à MAXÉVILLE le 23/05/2025



2 CONCLUSION(S) DU RAPPORT

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

SOMMAIRE :

INFORMATIONS GÉNÉRALES	2
DESIGNATION DU BATIMENT	2
DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
DÉSIGNATION DU PROPRIÉTAIRE	2
EXÉCUTION DE LA MISSION	2
SIGNATURE DE L'OPÉRATEUR DE REPERAGE	2
CONCLUSION(S) DU RAPPORT	2
RESULTATS DÉTAILLÉS DU REPERAGE	4
MATÉRIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	4
MATÉRIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	4
INVESTIGATIONS NON RÉALISÉES	6
LOCAUX NON VISITES / MOYENS D'ACCÈS À METTRE À DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE	6
INVESTIGATION(S) APPROFONDIE(S) DEVANT ÊTRE RÉALISÉE(S) PAR LE DONNEUR D'ORDRE	6
PRÉCONISATIONS	6
COMMENTAIRES RELATIFS À LA PRESTATION	6
OBJECTIF	6
RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET NORMATIVES	6
CONDITIONS DE RÉALISATION DU REPERAGE	7
PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION	7
PROGRAMME DE DÉMOLITION	7
PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPERAGE	7
RAPPORT(S) ANTÉRIEUR(S)	7
ANNEXE CROQUIS	8
ANNEXE FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	10
ANNEXE PROCÈS VERBAUX D'ANALYSES	35
ANNEXE TABLEAU ESTIMATIF DES QUANTITÉS	43
ANNEXE ATTESTATION ASSURANCE	45

3 RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Dans le cadre de cette mission, l'intervenant Apave a examiné uniquement les composants et les locaux ou les volumes auxquels il a pu accéder dans des conditions normales de sécurité.

3.1 Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Néant

3.2 Matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

Etage	Local	Elément	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure	Réf sondage	(ZPSO) Référence
RDC	Sanitaire 1	Revêtement de sol	Sol souple + Colle - Brut	Résultat d'analyse (P004)	/	/
		Revêtement de murs	Colle de faïence - Brut	Résultat d'analyse (P005)	/	/
RDC	Sanitaire 2	Revêtement de sol	Sol souple + Colle - Brut	Résultat d'analyse (P017)	/	/
		Revêtement de murs	Enduit - Peinture	Résultat d'analyse (P018)	/	/
RDC	Local 1	Revêtement de sol	Sol souple 1 + Colle - Brut	Résultat d'analyse (P001)	/	/
		Revêtement de sol - (sous le revêtement visible)	Sol souple 2 + Colle - Brut	Résultat d'analyse (P001 bis)	/	/
		Revêtement de sol	Sol souple 3 + Colle - Brut	Résultat d'analyse (P009)	/	/
		Revêtement de sol	Colle de carrelage - Brut	Résultat d'analyse (P002)	/	/
		Doublage	Calicots - Brut	Résultat d'analyse (P003)	/	Z001
RDC	Local 1 - Rgt.	Revêtement de sol	Sol souple + Colle - Brut	Résultat d'analyse (P008)	/	/
		Revêtement de murs	Colle de faïence - Brut	Résultat d'analyse (P006)	/	/
		Doublage	Calicots - Brut	Résultat d'analyse (P007)	/	Z001

Etage	Local	Elément	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure	Réf sondage	(ZPSO) Référence
RDC	Local 2	Revêtement de murs	Colle de faïence - Brut	Résultat d'analyse (P010)	/	/
		Revêtement de sol	Colle de carrelage - Brut	Résultat d'analyse (P011)	/	/
		Revêtement de murs	Enduit - Peinture	Résultat d'analyse (P012)	/	/
		Revêtements de plafond	Enduit - Peinture	Résultat d'analyse (P013)	/	/
RDC	Local 3	Revêtement de murs	Enduit - Peinture	Résultat d'analyse (P014)	/	/
		Revêtement de sol	Colle de carrelage - Brut	Résultat d'analyse (P015)	/	/
		Doublage	Calicots - Brut	Résultat d'analyse (P019)	/	Z001
		Plinthes	Colle de plinthes - Brut	Résultat d'analyse (P016)	/	/
		Faux-plafond	Panneaux de faux-plafond - Brut	Résultat d'analyse (P020)	/	Z002
RDC	Garage	Revêtement de sol	Colle de carrelage - Brut	Résultat d'analyse (P024)	/	/
		Faux-plafond	Panneaux de faux-plafond - Brut	Résultat d'analyse (P020 - idem)	S001	Z002
		Plinthes	Colle de plinthes - Brut	Résultat d'analyse (P025)	/	/
		Fenêtre	Mastic vitrier - Brut	Résultat d'analyse (P026)	/	/
RDC	Extérieur	Isolant façade avant	Mousse isolante - Brut	Résultat d'analyse (P022 bis)	/	/
		Façade arrière	Mur fibre-ciment - Brut	Résultat d'analyse (P027)	/	/

4 INVESTIGATIONS NON REALISEES

4.1 Locaux non visités / Moyens d'accès à mettre à disposition par le donneur d'ordre

Néant

4.2 Investigation(s) approfondie(s) devant être réalisée(s) par le donneur d'ordre

Néant

5 PRECONISATIONS

L'adéquation entre le périmètre de repérage associé à cette prestation et le champ d'intervention effectif des destinataires du présent document pouvant présenter des évolutions en fonction des besoins du donneur d'ordre, toute découverte de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante non identifiés notamment pour des raisons de modification du programme de travaux ou d'hétérogénéités non précisées par le donneur d'ordre, doit faire l'objet d'une suspension immédiate des travaux et d'investigations complémentaires appropriées dans les meilleurs délais.

Le présent document constitue un élément important du dossier technique amiante qui doit être mis à jour et transmis aux entreprises pour établir leur évaluation du risque.

Nous vous rappelons que des dispositions spécifiques de protection des travailleurs intervenant sur les matériaux et produits contenant de l'amiante sont stipulées dans le cadre du code du travail.

Nous vous conseillons de faire appel à un maître d'œuvre spécialisé pour concevoir le projet de suppression de l'amiante et à une entreprise spécialisée pour réaliser les investigations approfondies avec sondages destructifs et les travaux de démolition conformément aux recommandations de la CNAMTS, des CARSAT – CRAM – CGSS, des guides de l'INRS et de l'OPPBTP, et des directives de l'inspection du travail.

6 COMMENTAIRES RELATIFS A LA PRESTATION

6.1 OBJECTIF

La prestation a pour objectif de réaliser le repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante dont le propriétaire doit disposer avant démolition totale ou de plus de 50 % de la structure de son immeuble.

6.2 REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES

Loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004,
Décret n° 2010 – 1200 du 11 Octobre 2010 pris en application de l'article L 271-6 du code de la construction et de l'habitation,
Décret 2011-629 du 3 juin 2011 : protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis,
Articles R 1334-19 et R 1334-22 du code de la santé publique,
Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage,
Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis modifié par l'arrêté du 23 Janvier 2020,
Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification,
Norme NF X 46 020 du 05 août 2017.

6.3 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date de réalisation du repérage : 29/04/2025

Conditions du repérage : Le repérage est réalisé conformément à la norme NF X 46-020, qui prescrit la fréquence minimale des prélèvements et des sondages au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage. Lorsque le repérage ne peut être dissocié de l'engagement de l'opération elle-même pour des raisons techniques communiquées par l'opérateur de repérage (dépose de doublages, de pléniums etc), le donneur d'ordre fait procéder au repérage au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.

Moyens mis à disposition de l'opérateur : Néant

Documents remis : Néant

Commentaire : Néant

Le repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante, défini à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné par le repérage.

Il ne peut être finalisé qu'après évacuation définitive de l'immeuble bâti et enlèvement des mobiliers afin que tous les composants soient accessibles.

7 PROGRAMME ET PERIMETRE DE LA MISSION

7.1 PROGRAMME DE DEMOLITION

Démolition du bâtiment

7.2 PROGRAMME ET PERIMETRE DE REPERAGE

Périmètre de repérage : Ensemble des locaux ou parties d'immeuble concernés par la démolition telle que définie par le donneur d'ordre.

Programme de repérage : Matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par la démolition en regard des matériaux ou produits figurant dans la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, le tableau A1 de la norme NF X 46 020 et tout autre matériau réputé contenir de l'amiante dont l'opérateur aurait connaissance.

Si des produits ou matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'auraient pas fait l'objet d'investigations car non identifiés comme concernés par le programme de démolition tel que communiqué par le donneur d'ordre, ce dernier devra effectuer des investigations complémentaires.

Liste des locaux (visités / non visités) :

Etage	Local / partie d'immeuble	Visitée	Justification
RDC	Sanitaire 1	OUI	/
RDC	Sanitaire 2	OUI	/
RDC	Local 1	OUI	/
RDC	Local 1 - Rgt.	OUI	/
RDC	Local 2	OUI	/
RDC	Local 3	OUI	/
RDC	Garage	OUI	/
RDC	Extérieur	OUI	/

8 RAPPORT(S) ANTERIEUR(S)

Rapports précédents :

Absence de rapports antérieurs ou non communiqués

ANNEXE CROQUIS

Plan de répartition des travaux de rénovation pour un bâtiment à quatre locaux (Garage, Local 1, Local 2, Local 3) et deux toilettes (WC 1, WC 2). Le plan est annoté avec des étiquettes de matériaux et de finitions pour chaque surface. Les étiquettes sont regroupées par pièce ou par type de revêtement. Les matériaux sont classés par type de revêtement (murs, sol, plafond, faïence, etc.) et par pièce. Les finitions sont indiquées par des codes (P001, P002, etc.) et des descriptions (Non amianté, etc.).

Garage :

- Fenêtre : Mastic vitrier Brut / P026:Non amianté
- Plinthes : Colle de plinthes Brut / P025:Non amianté
- Revêtement de sol : Colle de carrelage Brut / P024:Non amianté
- Revêtement de murs : Enduit Peinture / P014:Non amianté
- Revêtement de sol : Colle de carrelage Brut / P015:Non amianté
- Revêtement de sol : Sol souple + Colle Brut / P017:Non amianté
- Faux-plafond : Panneaux de faux-plafond Brut / P020:Non amianté Z002
- Plinthes : Colle de plinthes Brut / P016:Non amianté

Local 3 :

- Revêtement de murs : Enduit Peinture / P018:Non amianté
- Revêtement de murs : Mur fibre-ciment Brut / P027:Non amianté
- Doublage : Calicots Brut / P019:Non amianté Z001
- Revêtements de plafond : Enduit Peinture / P013:Non amianté
- Revêtement de sol : Colle de carrelage Brut / P011:Non amianté
- Revêtement de murs : Colle de faïence Brut / P006:Non amianté

Local 2 :

- Revêtement de murs : Enduit Peinture / P012:Non amianté
- Revêtement de murs : Colle de faïence Brut / P010:Non amianté
- Revêtement de sol : Sol souple + Colle Brut / P008:Non amianté
- Revêtement de sol : Sol souple 3 + Colle Brut / P009:Non amianté
- Revêtement de sol : Sol souple + Colle Brut / P007:Non amianté Z001
- Revêtement de sol : Colle de carrelage Brut / P002:Non amianté
- Revêtement de sol : Sol souple 1 + Colle Brut / P001:Non amianté
- Revêtement de sol (sous le revêtement visible) : Sol souple 2 + Colle Brut / P001 bis:Non amianté
- Doublage : Calicots Brut / P003:Non amianté Z001
- Isolant façade avant : Mousse isolante Brut / P022 bis:Non amianté

Local 1 :

- Revêtement de murs : Colle de faïence Brut / P005:Non amianté
- Revêtement de sol : Sol souple + Colle Brut / P004:Non amianté
- Revêtement de sol : Colle de carrelage Brut / P002:Non amianté
- Revêtement de sol : Sol souple 1 + Colle Brut / P001:Non amianté
- Revêtement de sol (sous le revêtement visible) : Sol souple 2 + Colle Brut / P001 bis:Non amianté
- Doublage : Calicots Brut / P003:Non amianté Z001

WC 1 :

- Revêtement de murs : Colle de faïence Brut / P005:Non amianté
- Revêtement de sol : Sol souple + Colle Brut / P004:Non amianté
- Revêtement de sol : Colle de carrelage Brut / P002:Non amianté
- Revêtement de sol : Sol souple 1 + Colle Brut / P001:Non amianté
- Revêtement de sol (sous le revêtement visible) : Sol souple 2 + Colle Brut / P001 bis:Non amianté
- Doublage : Calicots Brut / P003:Non amianté Z001

WC 2 :

- Revêtement de murs : Enduit Peinture / P018:Non amianté
- Revêtement de murs : Mur fibre-ciment Brut / P027:Non amianté
- Doublage : Calicots Brut / P019:Non amianté Z001
- Revêtements de plafond : Enduit Peinture / P013:Non amianté
- Revêtement de sol : Colle de carrelage Brut / P011:Non amianté
- Revêtement de murs : Colle de faïence Brut / P006:Non amianté

ANNEXE FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001		
Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol souple 1 + Colle - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : Sol souple + Colle / Brut		
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
J01-COUCHE	Matériau souple de type revêtement de sol (tacheté) (gris)	
001-COUCHE	Matériau de type colle (jaune) ; matériau (fibreuse) (blanc)	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P001 bis

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol souple 2 + Colle - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :
Objet :

Sol souple 2 + Colle / Brut


DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreuse) (beige)
001-COUCHE	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (granulaire) (gris) ; matériau de type peinture (beige)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P002

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de carrelage - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Colle de carrelage / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P003

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calicots - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin

Localisation

Doublage - Murs

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Calicots / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)
001-COUCHE	Matériau souple fibreux de type papier, carton (gris)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P004

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Sanitaire 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol souple + Colle - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :
Sol souple + Colle / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau souple de type revêtement de sol (gris) (rose)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P005

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Sanitaire 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin

Localisation

Revêtement de murs - Murs

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Colle de faïence / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau dur de type joint ciment (gris)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P006

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 1 - Rgt.
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin

Localisation

Revêtement de murs - Murs

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Colle de faïence / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau dur de type carrelage, faïence (violet) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau de type peinture (beige)
001-COUCHE	Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P007

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 1 - Rgt.
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calicots - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin

Localisation

Doublage - Murs

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Calicots / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau semi-dur de type enduit (brillant) (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

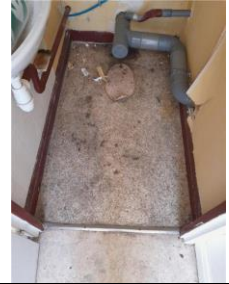
PRELEVEMENT : P008

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 1 - Rgt.
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol souple + Colle - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Sol souple + Colle / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau souple de type revêtement de sol (tacheté) (gris)
001-COUCHE	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (granulaire) (gris)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

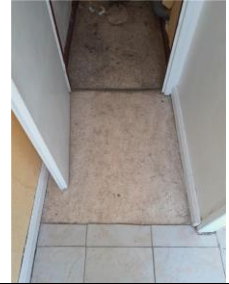
PRELEVEMENT : P009

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol souple 3 + Colle - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Sol souple 3 + Colle / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau souple de type revêtement de sol (tacheté) (beige)
001-COUCHE	Matériau de type colle (jaune)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P010

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Colle de faïence / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau dur de type ciment-colle (granulaire) (gris) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (brillant) (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P011

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de carrelage - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :
Colle de carrelage / Brut


DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau semi-dur (granulaire) (gris) (clair) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris) (foncé)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P012

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Revêtement de murs - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :
Enduit / Peinture


DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type système d'enduit peinture (de différentes couleurs)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P013

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin

Localisation

Revêtements de plafond - Plafond

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Enduit / Peinture



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type système d'enduit peinture (de différentes couleurs)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P014

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin

Localisation

Revêtement de murs - Murs

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :
Objet :

Enduit / Peinture


DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type peinture (orange) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P015

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de carrelage - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Revêtement de sol - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Colle de carrelage / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau dur de type carrelage, faïence (tacheté) (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (granulaire) (gris)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P016

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de plinthes - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Plinthes - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Colle de plinthes / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau de type peinture (de différentes couleurs)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P017

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Sanitaire 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol souple + Colle - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin

Localisation

Revêtement de sol - Sol

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Sol souple + Colle / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)
001-COUCHE	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (granulaire) (gris) (clair)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P018

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Sanitaire 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin

Localisation

Revêtement de murs - Murs

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Enduit / Peinture



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P019

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calicots - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin

Localisation

Doublage - Murs

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Calicots / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (orange) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
001-COUCHE	Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées
001-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P020

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Local 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux-plafond - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Faux-plafond - Plafond		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet : Panneaux de faux-plafond / Brut	
---	---

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (gris) ; matériau semi-dur (gris)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P022 bis

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Extérieur
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Mousse isolante - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Isolant façade avant - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Mousse isolante / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type plaque métallique (gris) ; matériau de type colle (transparent) ; matériau de type mousse (jaune)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P024

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Garage
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de carrelage - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin

Localisation

Revêtement de sol - Sol

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Colle de carrelage / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau semi-dur (granulaire) (gris) (clair) ; matériau semi-dur (gris) (foncé) ; matériau dur (granulaire) (gris)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P025

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Garage
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de plinthes - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Plinthes - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Colle de plinthes / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau dur de type carrelage, faïence (tacheté) (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P026

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Garage
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Mastic vitrier - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Fenêtre - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Mastic vitrier / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type mastic (beige)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P027

Nom du client	Numéro de dossier	Partie d'ouvrage
EPFGE	T250622240	RDC - Extérieur
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Mur fibre-ciment - Brut	29/04/2025	DE SOUSA Benjamin
Localisation		
Façade arrière - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Mur fibre-ciment / Brut



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
J01-COUCHE	Matériau dur (granulaire) (gris)

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
J01-COUCHE	AR-25-LE-052152-01	Fibres d'amiante non détectées

ANNEXE PROCES VERBAUX D'ANALYSES

PV_00720250501571433



Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Est SAS

APAVE INFRASTRUCTURES ET
CONSTRUCTION FRANCE
Monsieur Benjamin DE SOUSA
3 Rue de l'Euron
54320 MAXEVILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-052152-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2025 12:31 Page 1/8
Dossier N° : 25A017037 Date de réception : 20/05/2025 Date d'analyse : 21/05/2025
Référence dossier Client: T250622240
C25068040 A - 145 rue Division Leclerc 88140 CONTREXÉVILLE - EPFGE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P001 bis-RDC - Local 1 - Sol - Revêtement de sol - Sol souple 2 + Colle - Brut	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (beige)	MET / JX4B *	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (granulaire) (gris) ; matériau de type peinture (beige)	MET / JX4B *	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	P001-RDC - Local 1 - Sol - Revêtement de sol - Sol souple 1 + Colle - Brut	Matériau souple de type revêtement de sol (tacheté) (gris)	MET / JX4B *	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau (fibreuse) (blanc)	MET / JX4B *	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	P002-RDC - Local 1 - Sol - Revêtement de sol - Colle de carrelage - Brut					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Est SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-052152-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2025 12:31 Page 2/8
Dossier N° : 25A017037 Date de réception : 20/05/2025 Date d'analyse : 21/05/2025
Référence dossier Client: T250622240
C25068040 A - 145 rue Division Leclerc 88140 CONTREXÉVILLE - EPFGE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	P003-RDC - Local 1 - Murs - Doublage - Calicots - Brut	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (gris)	MOLP * / T1Q8	2 / 2 *	-	Fibres d'amiante non détectées *
005 (1)	P004-RDC - Sanitaire 1 - Sol - Revêtement de sol - Sol souple + Colle - Brut	Matériau souple de type revêtement de sol (gris) (rose)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
006	P005-RDC - Sanitaire 1 - Murs - Revêtement de murs - Colle de faïence - Brut	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
007	P006-RDC - Local 1 - Rgt. - Murs - Revêtement de murs - Colle de faïence - Brut	Matériau dur de type carrelage, faïence (violet) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau de type peinture (beige)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-052152-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2025 12:31 Page 3/8
Dossier N° : 25A017037 Date de réception : 20/05/2025 Date d'analyse : 21/05/2025
Référence dossier Client: T250622240
C25068040 A - 145 rue Division Leclerc 88140 CONTREXÉVILLE - EPFGE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	MOLP * / T1Q8	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
008	P007-RDC - Local 1 - Rgt. - Murs - Doublage - Calicots - Brut	Matériau semi-dur de type enduit (brillant) (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
009	P008-RDC - Local 1 - Rgt. - Sol - Revêtement de sol - Sol souple + Colle - Brut	Matériau souple de type revêtement de sol (tacheté) (gris)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (granulaire) (gris)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
010	P009-RDC - Local 1 - Sol - Revêtement de sol - Sol souple 3 + Colle - Brut	Matériau souple de type revêtement de sol (tacheté) (beige)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune)(i)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-052152-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2025 12:31 Page 4/8
Dossier N° : 25A017037 Date de réception : 20/05/2025 Date d'analyse : 21/05/2025
Référence dossier Client: T250622240
C25068040 A - 145 rue Division Leclerc 88140 CONTREXÉVILLE - EPFGE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
011	P010-RDC - Local 2 - Murs - Revêtement de murs - Colle de faïence - Brut	Matériau dur de type ciment-colle (granulaire) (gris) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (brillant) (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
012	P011-RDC - Local 2 - Sol - Revêtement de sol - Colle de carrelage - Brut	Matériau semi-dur (granulaire) (gris) (clair) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris) (foncé)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
013	P012-RDC - Local 2 - Murs - Revêtement de murs - Enduit - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (de différentes couleurs)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
014	P013-RDC - Local 2 - Plafond - Revêtements de plafond - Enduit - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (de différentes couleurs)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
015	P014-RDC - Local 3 - Murs - Revêtement de murs - Enduit - Peinture	Matériau de type peinture (orange) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / JX4B	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-052152-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2025 12:31 Page 5/8
Dossier N° : 25A017037 Date de réception : 20/05/2025 Date d'analyse : 21/05/2025
Référence dossier Client: T250622240
C25068040 A - 145 rue Division Leclerc 88140 CONTREXÉVILLE - EPFGE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
016	P015-RDC - Local 3 - Sol - Revêtement de sol - Colle de carrelage - Brut	Matériau dur de type carrelage, faïence (tacheté) (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (granulaire) (gris)	MET / SLP2	1 / 2	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
017	P016-RDC - Local 3 - Murs - Plinthes - Colle de plinthes - Brut	Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau de type peinture (de différentes couleurs)	MET / SLP2	1 / 2	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
018	P017-RDC - Sanitaire 2 - Sol - Revêtement de sol - Sol souple + Colle - Brut	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET / SLP2	1 / 2	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (granulaire) (gris) (clair)	MET / SLP2	1 / 2	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
019	P018-RDC - Sanitaire 2 - Murs - Revêtement de murs - Enduit - Peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / SLP2	1 / 2	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
020	P019-RDC - Local 3 - Murs - Doublage - Calicots - Brut					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-052152-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2025 12:31 Page 6/8
Dossier N° : 25A017037 Date de réception : 20/05/2025 Date d'analyse : 21/05/2025
Référence dossier Client: T250622240
C25068040 A - 145 rue Division Leclerc 88140 CONTREXÉVILLE - EPFGE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (orange) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / SLP2	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP * / T1Q8	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
021	P020-RDC - Local 3 - Plafond - Faux-plafond - Panneaux de faux-plafond - Brut	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (gris) ; matériau semi-dur (gris)	MET * / SLP2	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
022 (2)	P022 bis-RDC - Extérieur - Murs - Isolant façade avant - Mousse isolante - Brut	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type plaque métallique (gris) ; matériau de type colle (transparent) ; matériau de type mousse (jaune)	MET * / SLP2	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
023	P024-RDC - Garage - Sol - Revêtement de sol - Colle de carrelage - Brut	Matériau semi-dur (granulaire) (gris) (clair) ; matériau semi-dur (gris) (foncé) ; matériau dur (granulaire) (gris)	MET * / SLP2	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
024	P025-RDC - Garage - Murs - Plinthes - Colle de plinthes - Brut	Matériau dur de type carrelage, faïence (tacheté) (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / SLP2	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-052152-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2025 12:31 Page 7/8
Dossier N° : 25A017037 Date de réception : 20/05/2025 Date d'analyse : 21/05/2025
Référence dossier Client: T250622240
C25068040 A - 145 rue Division Leclerc 88140 CONTREXÉVILLE - EPFGE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
025	P026-RDC - Garage - Murs - Fenêtre - Mastic vitrier - Brut	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type mastic (beige)	MET * / SLP2	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
026	P027-RDC - Extérieur - Murs - Façade arrière - Mur fibre-ciment - Brut	Matériau dur (granulaire) (gris)	MET * / SLP2	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) échantillon(s)

- (1) Le matériau colle n'est pas présent dans l'échantillon.
- (2) Le matériau de type plaque métallique grise est un matériau qui, par nature, ne contient pas d'amiante.

Observation(s) couche(s)

- (i) La totalité de la couche a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-MOLP-WO24083) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Est SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-052152-01 Date d'émission de rapport : 23/05/2025 12:31 Page 8/8
Dossier N° : 25A017037 Date de réception : 20/05/2025 Date d'analyse : 21/05/2025

Référence dossier Client: T250622240

C25068040 A - 145 rue Division Leclerc 88140 CONTREXÉVILLE - EPFGE

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.



Catherine Balwa
Cheffe d'Equipe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



ANNEXE TABLEAU ESTIMATIF DES QUANTITES

SANS OBJET

ANNEXE CERTIFICAT DE L'OPERATEUR DE REPERAGE



Certificat de compétences Diagnosticteur Immobilier

N° CPDI7312 Version 002

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur DE SOUSA Benjamin

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR o6 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 24/02/2021 - Date d'expiration : 23/02/2028
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 24/02/2021 - Date d'expiration : 23/02/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse

<https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valide à partir du 01/09/2024.

Etienne Lamy

(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnosticteurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification



I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire



CPE DIFR 11 rev19

ANNEXE ATTESTATION ASSURANCE



Votre interlocuteur
CBT VERLINGUE
(AGENCE D'ILLZACH)
29335 QUIMPER CEDEX

Portefeuille : 0201050284

☎ 03 89 61 64 64
📠 08 20 20 26 32

SAS APAVE
IMMEUBLE CANOPY
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

Votre contrat

RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE

Vos références

Contrat
10800807204

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

SAS APAVE
IMMEUBLE CANOPY
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

a souscrit tant pour son compte que pour celui de sa filiale française :

APAVE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION France (AICF)
Immeuble Canopy 6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

le contrat n° 10800807204 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées :

Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulées autour des principaux métiers suivants :

- ☐ Inspection et vérification des installations techniques, équipements et process
- ☐ Bâtiment et génie civil
- ☐ Essais, mesures et métrologie
- ☐ Laboratoires d'analyses (non médicales)
- ☐ Conseils
- ☐ Formation
- ☐ Certification, contrôle, qualification et homologation

y compris fabrication et vente de produits dans le cadre de ces activités,
à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :

- ☐ des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.23 du

Code de la construction et de l'habitation

- ☐ des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)
- ☐ des activités de classification et certification de navires et unités offshore.

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre.
TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460.
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.



Contrat N° 10800807204

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

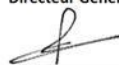
Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle	
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus	
Sans pouvoir excéder pour :	5 000 000 € par année d'assurance
a) les dommages immatériels non consécutifs	5 000 000 € par année d'assurance
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	2 500 000 € par année d'assurance
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux USA/CANADA	5 000 000 € par année d'assurance
sous-limités :	1 000 000 € par année d'assurance
c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA	
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	2 500 000 € par année d'assurance *

*Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable du **01/01/2025 au 31/12/2025** sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Nanterre, le **03 janvier 2025**
Pour la société :
Mathieu GODART
Directeur Général Délégué



AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre.
TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460.
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.

CONSEILS SUR LES MODALITES D'ELIMINATION DES DECHETS

Les responsabilités du producteur de déchets

Le Code de l'Environnement dispose dans son article L. 541-2 : « Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion, conformément aux dispositions du présent chapitre. Tout producteur ou détenteur de déchets est responsable de la gestion de ces déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers. Tout producteur ou détenteur de déchets s'assure que la personne à qui il les remet est autorisée à les prendre en charge. »

A ce titre, pour des travaux de désamiantage, le maître d'ouvrage (en général le propriétaire) est responsable de la bonne élimination des déchets issus du chantier. Les déchets de chantier tels que les équipements de protection des intervenants sont de la responsabilité de l'entreprise effectuant les travaux.

Les familles de déchets

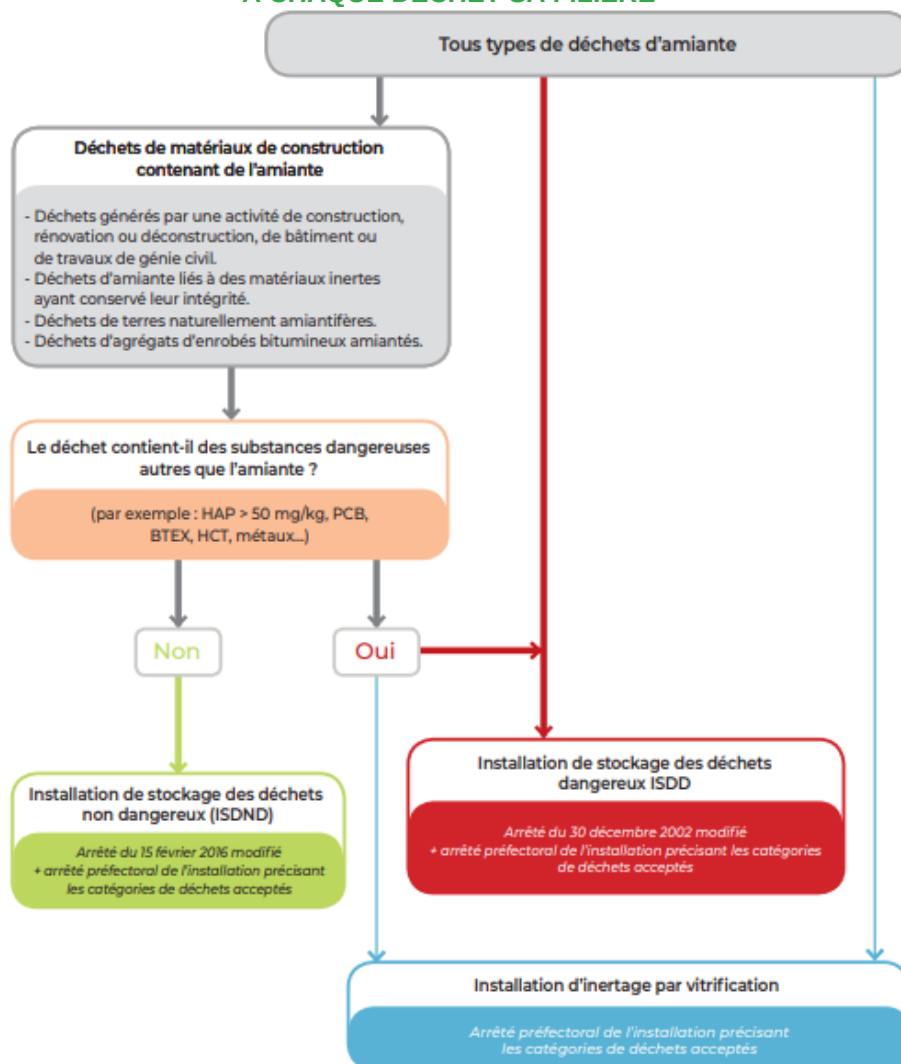


Les différentes sortes de déchets d'amiante

Les déchets d'amiante se divisent en deux grandes catégories quant à la gestion de leur élimination. **Le traitement va dépendre de la nature des déchets amiantés.** :

Installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) ou installation d'inertage par vitrification	Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)
Tous types de déchets amiantés, y compris les déchets connexes de chantiers contaminés (EPI, films de protection)	Déchets de matériaux de construction contenant de l'amiante générés par une activité de construction, rénovation ou déconstruction d'un bâtiment ou par une activité de construction, rénovation ou déconstruction de travaux de génie civil, y compris les terres naturellement amiantifères et les agrégats d'enrobés bitumineux amiantés

A CHAQUE DECHET SA FILIERE



Document INRS

Organisation à prévoir pour la gestion de ces déchets

L'entreprise doit appliquer les dispositions réglementaires existantes concernant les déchets qu'elle produit ou détient, car elle en est responsable. Elle doit impérativement disposer, avant même le démarrage des travaux, d'un **certificat d'acceptation préalable (CAP)** de l'installation de stockage des déchets ou de traitement par vitrification pour chaque catégorie de déchet amianté que son activité va produire. Un **bordereau de suivi des déchets contenant de l'amiante (BSDA)** accompagne chaque lot depuis son lieu de production jusqu'à son élimination finale.

À toutes les étapes de la gestion de ces déchets, la manutention des déchets doit être organisée de façon à éviter la libération de fibres. L'utilisation de moyens adaptés d'aide à la manutention ou au levage est à rechercher. Le nettoyage des surfaces, outils, engins, véhicules sera effectué par humidification et aspiration avec du matériel adapté (soufflettes à proscrire). Les salariés doivent être informés des risques qu'ils encourent et formés aux moyens de prévention (modes opératoires, EPI, règles d'hygiène).

Élimination des déchets

Les déchets doivent être confiés à des centres de traitement autorisés, après demande d'un certificat d'acceptation préalable.

Les adresses des installations de stockage des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès des préfetures, des Conseils généraux, des mairies, des DREAL et de l'ADEME ainsi qu'en consultant les sites suivants :
<https://www.sinoe.org/>
<http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/>